

Communiqué du 21 mai 2021
Nous médecins...

Chères Consœurs, Chers Confrères,

C'est toujours un moment particulier de vous annoncer la tenue du renouvellement par moitié du Conseil départemental de la Haute-Garonne de l'Ordre des médecins qui se déroulera le 17 juin 2021. Vous serez amenés à recevoir début juin par courrier postal la liste des candidats qui se présenteront devant vous et qui souhaitent recueillir votre suffrage.

Je souhaite remercier sincèrement nos consœurs et confrères élus qui ont décidé ou qui n'ont pas pu se représenter devant vous, pour leur implication et leur présence irréprochable au sein de notre Conseil à l'occasion de ce mandat 2018-2021.

La période actuelle démontre un peu plus au quotidien un désengagement dans l'expression démocratique du choix de ses représentants du citoyen en général et du professionnel en particulier.

J'en appelle à la mobilisation de chacune et de chacun afin de valider par un vote votre attachement à la place du médecin dans notre société et des missions portées par l'institution ordinaire.

Notre Conseil départemental a démontré, à l'occasion de cette pandémie, sa proximité et sa capacité à agir pour tous les médecins au bénéfice de notre population.

Dès février 2020, l'Etat via le Préfet de Région Préfet de la Haute-Garonne et le Directeur général de l'ARS Occitanie a décidé de confier au CDOM31 la pleine et entière responsabilité de l'organisation sanitaire de notre territoire.

Nous nous sommes empressés d'y associer tous les médecins quel que soit leur mode d'exercice mais aussi et surtout l'ensemble des autres professions de santé ainsi que notre CHU, nos établissements publics et cliniques privées, nos établissements médico-sociaux. C'est donc tous ensemble que nous avons participé et répondu aux impératifs sanitaires de cette pandémie.

A l'occasion de ce mandat des 3 dernières années et malgré la situation épidémique, je me dois également de vous rassurer pleinement quant à la réalisation de l'ensemble des missions du CDOM31. Permettez-moi de vous donner un bref aperçu à travers quelques chiffres du rapport d'activité de votre Conseil depuis mars 2020 en suivant ce lien : https://conseil31.ordre.medecin.fr/sites/default/files/domain-586/34303/rapport_d_activite_21.05.2021.pdf.

Je me dois aussi de vous signaler un engagement exemplaire des médecins de notre département permettant à la fois la prise en charge des patients suspects ou réellement infectés par le sars-cov 2 (*USD COVID, lits dédiés optimisation de l'offre de réanimation médicale, centres de dépistage biologique, ...*) et garantissant aux autres patients le maintien des autres soins et prises en charge. Tout cela a été possible grâce à un effort commun et malgré de nombreuses contraintes. Je vous en remercie.

Vous comprendrez donc aisément à travers ces quelques lignes, l'idée que je me fais de notre institution et plus particulièrement de notre Conseil départemental ...

L'Ordre est notre maison à tous celle qui garantit un exercice indépendant au bénéfice de nos patients et de la population.

Je compte sur vous pour voter massivement à l'occasion des élections à venir.

Bien confraternellement.

Professeur Stéphane OUSTRIC

Président



Courrier du Conseil national de l'Ordre des médecins relatif à votre parcours DPC

Vous avez reçu récemment un courrier du CNOM relatif à la valorisation de votre parcours professionnel notamment DPC. Il y est fait mention de certaines obligations incombant notamment à l'Ordre. Les difficultés pratiques de validation de vos actions DPC, auprès des instances ad hoc, rendent pour l'instant difficile la mission de contrôle dévolue à l'Ordre. Clairement, le CDOM31 ne peut que vous encourager dans la démarche de participation, valorisation de votre parcours professionnel auprès de l'ANDPC ou de votre collègue de spécialité et reste à votre disposition pour vous accompagner le moment venu.

Nous reviendrons vers vous pour vous communiquer les modalités pratiques dès qu'elles seront complètement arrêtées et validées et dès que le dispositif sera opérationnel et accessible à chaque médecin.

Le CDOM31 a décidé d'adopter pour chaque médecin de la Haute-Garonne un accompagnement bienveillant et de soutien.

Informations pratiques récentes

Il a été publié au JO du 13 mai dernier des rapports au Président de la République relatifs à des ordonnances qui modifient l'organisation sanitaire de nos territoires ou clarifient certaines orientations.

Nous aurons l'occasion de revenir vers vous plus précisément avec une analyse si nécessaire.

Nous vous transmettons les liens correspondants aux rapports au Président de la République sur 4 ordonnances :

- Relative à l'identification électronique des utilisateurs de services numériques en santé et des bénéficiaires de l'assurance maladie :
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043496449>
- Relative à la labellisation, à la gouvernance et au fonctionnement des hôpitaux de proximité :
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043496472>
- Portant modification du régime des autorisations d'activités de soins et des équipements matériels lourds :
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043496480>
- Relative aux communautés professionnelles territoriales de santé et aux maisons de santé :
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043496490>

Vaccinations

Les 31 centres de vaccination de proximité poursuivent leur activité mais vont progressivement se mettre en veille puisque leur mission principale de prise en charge individuelle des patients les plus âgés, les plus précaires et les plus fragiles arrive à son terme. Ils laisseront la place dès juin à des centres de vaccination intermédiaires avec des capacités importantes de vaccination quotidienne et destinés à la population.

Comme d'habitude, vous voudrez bien trouver ci-joint la [veille épidémiologique](#) et le dernier [compte rendu du comité technique départemental des vaccinations](#). Je vous engage enfin comme toujours à parcourir les informations de qualité diffusées sur les sites suivants :

- URPS MEDECINS LIBERAUX : <https://www.medecin-occitanie.org/coronavirus-information-conseils/> ;
- SANTE PUBLIQUE FRANCE : <https://www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19/coronavirus-chiffres-cles-et-evolution-de-la-covid-19-en-france-et-dans-le-monde> ;